# Introduction de produits biologiques et/ou locaux en restauration collective

L'objectif est de proposer des produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique dans les repas servis hors domicile (écoles, communes, établissements de santé, etc.).



A PRO BIO, le Pôle de Ressources, de Promotion et de développement de la filière bio des Hauts-de-France met à disposition une expertise et des outils aux chefs de cuisine gestionnaires et aux rédacteurs de marché public pour introduire des produits bio et/ou locaux. Cela se fait sans augmentation de budget ni surcroît de travail, dans le respect du code des marchés publics.

La Chambre régionale d'Agriculture propose par ailleurs un outil de commande en ligne (approlocal.fr) pour que les acheteurs puissent bénéficier de livraisons de produits les plus locaux possibles.

Fin 2016, 23 communes sur les 35 de la Communauté d'agglomération du Douaisis représentant 5 540 repas/jour soit 70% des repas servis dans les communes, sont inscrites dans la démarche. Six communes représentant 1415 repas/jour, soit 18% des repas servis dans les communes de la CAD, proposent désormais 20% ou plus de produits bio et/ou locaux dans leur restauration.

100% des communes peuvent maîtriser leur commande publique et choisir d'y introduire des produits biologiques et/ou locaux.

« Le bio, il ne faut pas s'en faire un monde! Le marché existe, les fournisseurs aussi. Les coûts sont absorbables. »

Claude Hégo, maire de Cuincy

« La volonté d'éviter les produits assemblés, d'aller sur du local, est montée d'un cran. Sur le terrain, on le fait avec des acteurs tels qu'A PRO BIO qui nous aide beaucoup à nous orienter. »

Laurent Van Elslander, responsable des deux cantines de Lambres-lez-Douai

« On sent bien la qualité du produit, ça n'a rien à voir avec les légumes traités. » Maxime Lereche, cuisinier pour la Ville de Cuincy



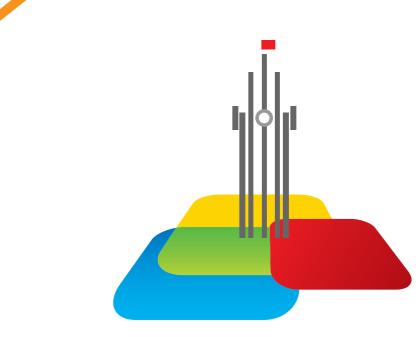












# Un accompagnement technique sur mesure pour développer l'agriculture biologique

Comment s'effectue l'accompagnement technique vers le développement de l'Agriculture Biologique ? D'une part, via un accompagnement individuel de l'exploitant pour construire son projet et en étudier la faisabilité technico-économique. Et d'autre part, par des échanges réguliers entre pairs parce qu'ensemble, on est plus fort !

Lorsqu'un producteur souhaite passer le cap de la conversion, il peut réaliser un diagnostic de conversion puis une étude technico-économique : le GABNOR et la Chambre d'Agriculture peuvent l'accompagner, le conseiller et construire avec lui un projet adapté. Cela permet d'anticiper au mieux le type de cultures et les productions, les rendements, les investissements à réaliser (outils spécifiques), les besoins en termes de main d'oeuvre...



Par ailleurs, durant la période de conversion (de deux ans en moyenne) et même au-delà, des tours de plaine, des rendez-vous techniques, des voyages d'études ou des visites de fermes sont régulièrement organisés. Cela permet à l'agriculteur de se familiariser avec les méthodes de la production biologique, d'adapter ses outils de production, de trouver de nouveaux débouchés, d'échanger entre pairs..., afin de mieux sécuriser la conversion et de gagner en performance !





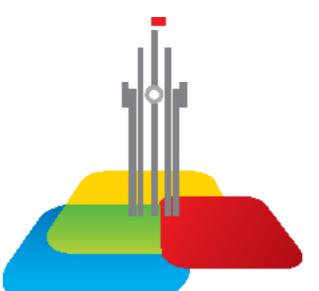












### Sensibilisation des agriculteurs à l'agriculture biologique

#### **Objectifs:**

- Faire découvrir un autre mode de production
- Amener les producteurs à réfléchir à leurs systèmes d'exploitation
- Faire des liens entre les différents modes de production



#### Moyens employés:

- Rencontres individuelles (diagnostic de conversion et études technico-économiques)
- Réunions d'information sur les cahiers des charges, les débouchés et les aides financières
- Visites de ferme
- Tours de plaine chez des producteurs AB (grandes cultures, maraîchage)
- Témoignages de producteurs AB ou en conversion
- Formations



Sur le territoire de la CAD, en 2016 : Il producteurs bio en maraîchage, grandes cultures et élevage, soit 22% d'augmentation des surfaces bio

Et déjà pour 2017 : 4 projets de conversion!











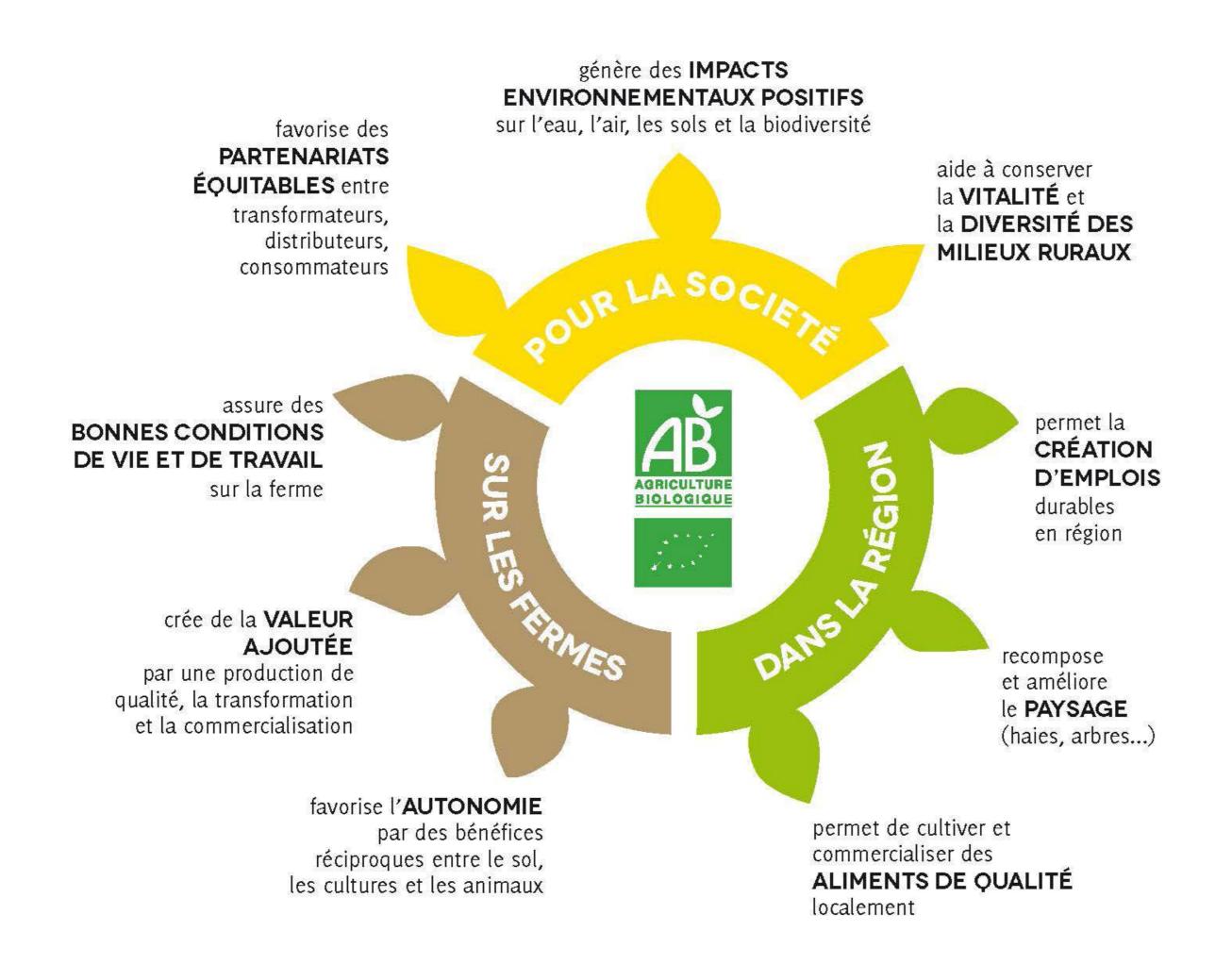






## Le développement de l'agriculture biologique au bénéfice de tous!

L'agriculture biologique est un mode de production agricole qui n'utilise pas d'engrais chimiques, limite le nombre d'animaux par hectare et interdit l'usage de produits phytosanitaires de synthèse. Dès lors, développer le bio est l'une des solutions agricoles pour préserver l'environnement, la ressource en eau, et plus encore.



Fin 2016, environ 150 hectares sont cultivés en bio sur le territoire de la CAD. Selon les données de l'étude « Quantifier et chiffrer économiquement les externalités de l'agriculture biologique » menée en 2016 par l'INRA et l'ITAB, le bio peut représenter pour la collectivité une économie de plusieurs dizaines de milliers d'euros en termes de gestion et de protection de l'eau, de dépenses de santé, de préservation de la biodiversité...

Dès lors, la mise en œuvre d'aides financières à la conversion permet de soutenir les agriculteurs qui veulent sauter le pas de l'agriculture biologique et de faire des économies tout en préservant l'environnement et en créant de l'emploi local.

Aujourd'hui, la CAD soutient l'installation d'agriculteurs sur des surfaces restreintes, en bio ou non, via l'aide aux très petites entreprises agricoles (ATPEA).















### Rendre les produits bio et locaux accessibles à tous dans le Douaisis

Les liens entre précarité, alimentation et santé ne sont plus à démontrer. La région est particulièrement touchée par des maladies directement liées à la qualité de l'alimentation (diabète, maladies cardio-vasculaires, etc). Ce constat amène à considérer l'éducation alimentaire comme un levier puissant pour agir sur la santé. Réalisée à partir d'un panier Bio local, l'éducation alimentaire devient également un levier pour agir sur l'environnement et l'économie locale.

#### Moyens employés :

- Création d'un système de distribution de paniers bio locaux financièrement accessibles, sous condition de ressources,
- Découverte de l'agriculture biologique locale,
- Education alimentaire, transmission de savoir-faire pour manger mieux et bio sans augmenter son budget,
- Constitution et animation d'un réseau d'ambassadeurs (centres sociaux, par exemple) visant à accompagner les habitants vers des pratiques alimentaires durables.

#### Des résultats encourageants :

- 3 maraîchers bio motivés et impliqués par la dimension sociale du projet,
- 6 travailleurs sociaux formés à l'éducation alimentaire pour accompagner leurs publics vers un changement de pratiques alimentaires,
- 50 habitants sensibilisés en 2016 et plus de 100 d'ici un an,
- un nouveau système de distribution de paniers bio locaux créé dans le Douaisis.





« Lorsqu'on m'a présenté ce projet, j'ai trouvé génial de permettre aux personnes les plus éloignées du bio et d'une alimentation saine d'accéder à des paniers bio et moins chers. Car ça me permet aussi de travailler avec elles sur la cuisine de légumes de saison, et ainsi de faire passer un message sur la santé et la protection de l'environnement. »

Témoignage de Marie-Josée Charles, référente Familles du centre social de Douai-Dorignies

















### Former et insérer des salariés aux métiers de l'agriculture

Le Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification Agricole Agro-Alimentaire (GEIQ 3A) permet de former des salariés aux métiers agricoles porteurs, à travers des contrats d'alternance (contrat de professionnalisation et d'apprentissage) d'une durée moyenne de 18 mois et des emplois d'avenir.



#### Avantages pour un salarié de travailler au Groupement d'Employeurs GEIQ 3A :

- Rémunération fixe chaque mois : en exploitation, en formation ou en congés
- Formation basée sur la polyvalence du salarié
- Accompagnement du salarié tout au long de son parcours en formation et en entreprise
- Au terme du contrat, le salarié est formé, diplômé et expérimenté

Le GEIQ 3A a mis en place en 2016 une formation au certificat de qualification professionnelle « Ouvrier en productions légumières de plein champ ». L'ouvrier en productions légumières de plein champ est un ouvrier agricole polyvalent. Son travail est manuel, de plein champ et peu mécanisé sur des exploitations essentiellement de productions (bio ou conventionnelles) maraîchères diversifiées. Ses missions consistent à désherber, cueillir, épurer...

Cette formation, dispensée au CFPPA de Wagnonville, est composée de six modules :

- Mise en place de la culture
- Entretien et surveillance de la culture
- Récolte manuelle
- Conduite de chariots élévateurs (CACES 1, 3 et 5)
- Application de produits (certificat individuel pour l'utilisation de produits phytopharmaceutiques Certiphyto)
- Tri et conditionnement















# Répondre au besoin de main-d'œuvre suscité par le changement de pratiques des producteurs

Créé par et pour les exploitants agricoles afin de trouver une réponse aux besoins de main-d'œuvre qualifiée, le Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification Agricole Agro-Alimentaire (GEIQ 3A) apporte des solutions aux exploitants agricoles par l'emploi partagé. Cela évite aux adhérents des coûts salariaux inadaptés durant les périodes d'activité ralentie. Le groupement renforce aussi l'échange de pratiques entre les producteurs conventionnels et ceux certifiés en agriculture biologique.



#### En 2016, le GEIQ 3A c'est:

- 10 adhérents sur 66 issus de la Communauté d'agglomération du Douaisis, dont 4 certifiés AB
- 2 330 heures de mises à disposition des salariés sur le territoire de la CAD

#### Avantages pour un exploitant d'adhérer au Groupement d'Employeurs GEIQ 3A :

- S'engager dans un dispositif d'insertion piloté par les entreprises
- Avoir un recrutement de proximité
- Recruter des salariés testés et fidélisés
- Accéder à des parcours de formation adaptés aux exigences des exploitants (planning et contenu de formation)
- Bénéficier de la gestion de toutes les formalités administratives















### L'expérience réussie de « La Terre Ferme »

Entre 2000 et 2010, un quart des fermes de la région a disparu, du fait de l'artificialisation des terres ou de l'agrandissement des fermes existantes. Avec le soutien de la CAD, l'association *Terre de Liens* agit pour favoriser l'accès à la terre de porteurs de projet souhaitant s'installer en agriculture paysanne et biologique.

Exemple, à Cantin, d'une installation réussie avec « La Terre Ferme » de Régis Dufrénoy et Mélanie Hernacki. Ce couple a lancé, en novembre 2015 son activité de maraîchage biologique avec un petit élevage de chèvres sur cinq hectares.



ETAPE I : Réalisation d'un diagnostic foncier des terres en propriété de la CAD : repérage de douze hectares cultivés en bail précaire sur les communes de Cantin et Gœulzin.

ETAPE 2 : La CAD souhaite valoriser ce foncier agricole public par des projets agricoles biologiques et en circuits courts.

ETAPE 3 : Etude technique sur le potentiel agricole du bien réalisé en partenariat avec *Terre de Liens* : potentiel agronomique du bien, le bâti et l'urbanisme, l'environnement du bien.

ETAPE 4 : Recherche de porteurs de projet et sélection : appel à candidature, puis sélection du projet de Régis et Mélanie par un comité de sélection.

#### ETAPE 5 : Installation de Régis et Mélanie :

- signature de baux ruraux et baux ruraux environnementaux avec la CAD
- échanges parcellaires afin de constituer un îlot cohérent
- modification du PLU
- vente par la CAD de la parcelle afin que le couple puisse construire son bâtiment agricole et son habitation
- montage financier du projet, avec demandes de prêt et de subvention











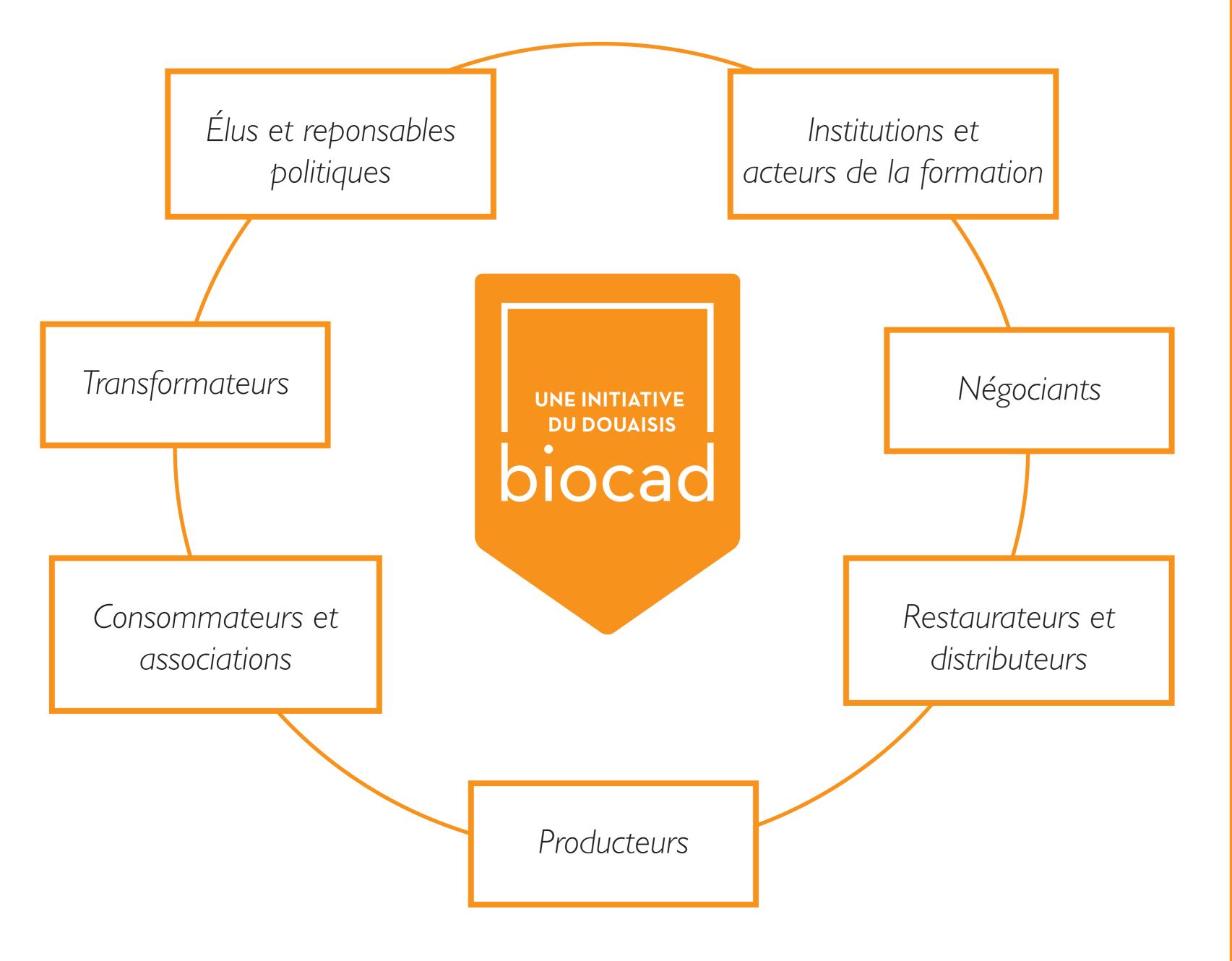






Dans l'objectif de concilier préservation des ressources et efficacité des exploitations, la Communauté d'agglomération du Douaisis encourage le développement d'activités bio sur son territoire.

Deux années de concertation territoriale ont permis de définir un accompagnement pour l'ensemble des acteurs du système alimentaire :



#### BIOCAD : des mesures concrètes

Transformer et consommer bio : introduire des produits bio et/ou locaux en restauration hors domicile, développer des filières artisanales bio et/ou locales...

Inciter à produire bio : renforcer le développement de la bio sur les zones à enjeu «Eau», étudier la création d'aides financières bio...

Produire bio : apporter un accompagnement technique, faire émerger des filières de diversification, développer une zone test à la bio.













# BIOCAD : la CAD s'engage pour développer l'agriculture bio

#### Une zone pour se tester au bio!

Afin d'inciter les producteurs du territoire à se lancer dans la bio, la CAD s'engage auprès du monde agricole.

Une zone de 12 hectares est identifiée pour devenir une zone d'expérimentation à la bio. Située au cœur de l'écoquartier du Raquet sur une aire de protection de captage d'eau potable, cet espace permet déjà à trois producteurs de tester de nouvelles pratiques en agriculture bio !





- Trois nouvelles conversions à l'agriculture biologique
- D'identifier et d'accompagner neuf producteurs dans leur démarche de conversion
- De développer la coopération entre agriculteurs bio et conventionnels
- De définir une répartition collective de l'exploitation des terrains
- De protéger des terres agricoles et les ressources en eau
- D'imaginer de nouvelles interventions et coopérations entre producteurs et l'Agglomération













